

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Pathologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Maladie

Dentaire

N° P19-0048609
ND 28827

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 31475 Société :

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Tél. : Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. TANTAOUI EL ARAKI ASME
Ophtalmologiste
Sousc. Bd. Panoramique Rés. Panoramique 11
05.22.21.17.00

Date de consultation : 05/03/2022

Nom et prénom du malade : RAHADOU CHAIBIA Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Hypnose

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le paiement des Actes
05/03/2020		1	250.00	1. IANIAOU Panoramique Orthodontiste 13, Bd. Panoramique Fés. Panoramique Tel : 05.22.21.17.00

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	07/03/2024	28.82

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

ANALYSES RADIGRAPHIQUES			
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

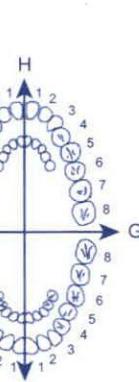
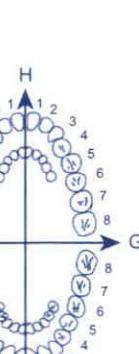
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	
OPTIQUE EL YACOUT AMANE MALIKA OPTICIENNE OPTOMETRISTE 17 MAY 1980 BAGHDAD AL-CAKKA TEL 022.52.53.02	15.06.2020		des lunettes			115.000

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de la

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F. PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	$ \begin{array}{r l} 25533412 & 21433552 \\ 00000000 & 00000000 \\ \hline 00000000 & 00000000 \\ 35533411 & 11433553 \end{array} $			COEFFICIENT DES TRAVAUX
	<p>[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession</p>			MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. TANTAOUÏ EL ARAKI Asmaa
spécialiste des maladies et chirurgie des yeux

Ophthalmologiste

Chirurgie de la cataracte - Glaucome
Strabisme - Laser - Angiographie
Lentilles de contact

الدكتورة الطنطوي العراقي اسماء

اختصاصية في أمراض وجراحة العيون
جراحة الجلالة - الزرنيخ (طنسيون)
الحول - الليزر - تخطيط أووعية الشبكية
العدسات اللاصقة



W80
asli Artelac 1/4 30g.

Dr. TANTAOUÏ EL ARAKI Asmaa
Ophthalmologiste
203 Bd. Panoramique Rés. Panoramique II
Casablanca Tel: 05.22.21.17.00

Ophtalmologiste

Chirurgie de la cataracte - Glaucome
Strabisme - Laser - Angiographie
Lentilles de contact



الدكتورة الطنطوي العراقي اسماء

الختصاصية في أمراض وجراحة العيون
جراحة الجلالة - الزرقاء (طنسيون)
الحول - الليزر - تخفيط أو عية الشبكية
العدسات اللاصقة

Casablanca, le :

05.03.2021

KHADIA CHAIBIA.

lunettes
OU + 3,25 (-1,25 x 90°)
OU + 3,25 (-1,25 x 110°)
lunettes
OU + 3,25 (-1,25 x 90°)
lunettes
OU + 3,25 (-1,25 x 110°)

بصريات الياقوت

OPTIQUE ELYACOUT

AÏN CHOCK, Hay El Yacout
 Bd BAGHDAD N° 169
 CASABLANCA
 Tél : 022 52 53 02

FACTURE

Le : 15-06-2020

N° 0001467

INPE: 0955004644
 ICE: 00 1053620000032

Mme Khadija chaibza

Ordonnance de Mr le Docteur

Nos de nomenclature correspondants à la prescription	Loin { O.D. O.G.	prés { O.D. O.G.	D.F. { O.D. O.G.
--	-------------------------------	-------------------------------	-------------------------------

FOURNITURES :

2 Montures plastiques	400-
4 Verres 2 Verres organiques Anti-reflets à rotation	450-
..... 2 Verres organiques Spéciaux 0.55-	3.00-
OD: +3.25 (-5.25 à 90°)	
OS: +3.25 (-5.00 à 110°)	TOTAL	1150-
OD: 0.00: +3.00		

Arrêtée la Présente Facture à la Somme de : (DH) en T.T.C

± Mille cent cinquante dinars

OPTIQUE ELYACOUT
 AMANE MALIKA
 OPTICIENNE OPTOMETRISTE
 169 HAY E. YACOUT BD BAGHDAD
 AÏN CHOCK 022 52 53 02
 CASABLANCA

OPTIQUE ELYACOUT
 AMANE MALIKA
 OPTICIENNE OPTOMETRISTE
 169 HAY E. YACOUT BD BAGHDAD
 AÏN CHOCK 022 52 53 02
 CASABLANCA

TIMBRE